CENTURY 21
Harmony

Barème des honoraires
Montant ou taux applicable

TRANSACTION (à la charge du Vendeur)	
PRIX DE VENTE	**HONORAIRES TTC ***
De 0 à 44 999 €	4 900 €
De 45 000 à 69 999 €	6 500 €
De 70 000 € à 119 999	7 500 €
De 120 000 € à 139 999 €	8 900 €
De 140 000 € à 169 999 €	9 900 €
De 170 000 € à 199 999 €	11 000 €
De 200 000 € à 249 999 €	12 500 €
Au-delà de 250 000 €	5,5 %

COLOCATION	
Visite, bail et état des lieux	14 % d'un loyer mensuel Hors charges partagés par moitié en bailleur et locataire

LOCATION		
Mise en relation	10 % d'un loyer mensuel Hors charges à la charge du bailleur	
Prix au mètre carré TTC pour : frais de visite, constitution du dossier, rédaction du bail *, <u>dans la limite</u> d'un loyer hors charges pour le bailleur et pour le locataire		
SUPERFICIE	Bailleurs	Locataire
0 à 50 m²	8 €	8 €
50,01 à 70 m²	7 €	7 €
7,01 à 90 m²	6 €	6 €
Au-delà de 90,01 m²	5,5 €	5,5 €
Prix au mètre carré TTC pour Etablissement d'état des lieux*		
Toute surface confondue	3 €	3 €
En cas de signature d'un <u>nouveau mandat de gestion</u>, les honoraires sont réduits à un mois loyer hors charges, partagé par moitié entre le bailleur et le locataire		
Location Locaux Commerciaux et Industriels : 10 % du Loyer annuel Hors Taxes		

GESTION		
INITIAL 5% HT soit 6% TTC	**CONFORT 7% HT soit 8,4%TTC**	**PRIVILEGE 9% HT soit 10.8%TTC**

* sauf convention particulière et basé sur un taux de TVA fixé par le législateur à 20% susceptible d'être modifié selon lalégislation en vigueur au moment de la facturation

Fait à Lisieux, le 03 Janvier 2025

Le Gérant

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante
ACCORD IMMOBILIER SAS au capital de 1 360 800 € RCS Le Mans 389 999 194
Caisse de garantie CEGC – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Cartes Professionnelle n°CPI 7201 2018 000 029 069 délivrée par la CCI du Mans et de la Sarthe